

Pour nous contacter et avoir plus d'informations sur nos séances et événements

- Notre adresse email

ges2l.esprits@gmail.com



IMPORTANT : Pour recevoir une réponse de notre part, rajoutez notre adresse email en adresse de confiance (safelist) pour qu'elle n'aboutisse pas en courrier indésirable (spam ou pourriel).

- Notre site web

Groupe d'Etudes Spiritistes Saint Louis <http://ges2l.esprits.org>



- Accès direct au planning prévisionnel de notre site

http://ges2l.esprits.org/documents/GES2L_planning_reunion.pdf



- Notre site d'étude de la doctrine spirite du Livre des Esprits

Le Site des Esprits <http://esprits.org>



Groupe d'Etudes Spiritistes
Saint Louis

Introduction :

Notre Groupe se consacre à **l'aide aux personnes malades par la prière**. Nous nous sommes mis sous la tutelle et la direction de **l'Esprit de Saint Louis** qui d'une part fut le président spirituel de la S.P.E.S. (Société Parisienne des Etudes Spiritistes) du vivant d'Allan Kardec qui lui, en fut le président matériel.

A notre connaissance, peu de Groupes/Centres Spiritistes l'ont dédié à **Saint Louis**.

L'Esprit de Saint Louis a été un des Esprits supérieurs dans la codification de la doctrine spirite qui non seulement intervint dans l'édification de cette dernière, mais assura une vigilance constante en indiquant à Allan Kardec les écueils à éviter. Il fit au moins une guérison à un des membres de la SPES : M. Sanson dont il évita une amputation de la jambe. Extrait Revue Spirite de septembre 1860 (Bulletin de la SPES du Vendredi 24 août 1860. Séance générale) :

M. Sanson, dans une allocution chaleureusement exprimée, expose la reconnaissance qu'il doit à l'Esprit de Saint Louis pour son intervention dans la guérison instantanée d'un mal de jambe qui avait résisté à tous les traitements et devait entraîner l'amputation. C'est, dit-il, à la connaissance du Spiritisme qu'il doit sa guérison vraiment miraculeuse, par la confiance qu'il y a puisée en la bonté et en la puissance de Dieu dont auparavant il s'inquiétait assez peu ; et comme c'est à la Société qu'il doit d'avoir été initié aux vérités qu'il enseigne, il la comprend dans ses remerciements. Depuis lors, chaque année, il a offert à l'Esprit de Saint Louis, le jour qui lui est consacré, un bouquet en mémoire de la faveur dont il a été l'objet, et c'est cet hommage qu'il renouvelle aujourd'hui, 24 août, veille de la Saint-Louis.

La Société s'associe aux témoignages de gratitude de M. Sanson ; elle remercie Saint Louis de la bienveillance dont elle est l'objet de sa part, et le prie de vouloir bien lui continuer sa protection. Saint Louis répond : « Je suis heureux, trois fois heureux, mes bien-aimés frères, de ce que je vois et entends ce soir ; votre émotion et votre reconnaissance sont encore le meilleur hommage que vous puissiez m'adresser. Que le Dieu de bonté vous conserve dans ces bons et pieux sentiments ! Je continuerai à veiller sur une société unie par le sentiment de la charité et d'une véritable fraternité. » LOUIS.

De son vivant **l'Esprit de Saint Louis** fut connu sous le nom du roi Louis IX. En tant que roi il avait reçu lors du sacre à Reims (comme les autres rois qui l'avaient précédé et ceux qui suivirent), la faculté de guérir les écrouelles (le roi te touche, Dieu te guérit).

Après sa mort aux portes de Tunis le 25 août 1270, des "miracles" se produisirent et lui furent attribués, cela étant un prérequis pour sa canonisation.

De notre côté :

Nous agissons par la prière en nous réunissant 2 fois par mois le mercredi soir lors de séances privées (en dehors des médiums, personne n'est autorisé à y assister). Nous ne pouvons garantir aucune amélioration de santé pour les personnes que nous prenons en charge, cela dépend de la Miséricorde Divine et nous ne pouvons aller à l'encontre de ce qui ne nous est pas donné de comprendre et de savoir.

Par la prière, qui est une importante émission de fluides, nous demandons de l'aide et le soulagement pour la personne destinataire et tous ceux qui y sont liés affectivement.

Nous ne nous déplaçons pas sur place et nous ne prenons pas en charge les demandes qui viennent uniquement par mail : ce qui signifie que vous pouvez nous rencontrer au **Centre Spiritiste A.P.E.S. 22 rue des laitières 94300 Vincennes** en prenant contact préalablement avec nous par mail, nous vous recevrons en entretien privé un mercredi soir entre 19h30 et 20h00, où tout ce que vous nous communiquerez restera confidentiel.

Pour bien comprendre ce que nous faisons, nous vous conseillons d'aller au Centre Spiritiste A.P.E.S., où vous pourrez assister aux exposés gratuits faits par les médiums de ce Centre ainsi qu'à des conférences de personnalités spiritistes extérieures, cela vous permettra d'en apprendre plus sur la doctrine spirite et de mieux comprendre ce qu'est le travail médiumnique spirite d'une façon générale (le terme médium spirite étant utilisé à tout bout de champ et hors contexte). En allant à ces réunions publiques gratuites, il vous sera également possible de bénéficier de la passe spirite si vous le souhaitez.

De votre côté :

Que vous soyez la personne concernée ou de l'entourage, vous êtes également acteurs en priant : toute prière a son efficacité (elle n'a pas besoin de formule particulière, il s'agit de pensées simples adressées au Créateur, peu importe le nom que vous Lui donnez). Le médium n'a aucun pouvoir privilégié. Il a éventuellement une prédisposition organique adéquate au type de médiumnalité qui le caractérise. Le médium spirite est une personne normale qui a choisi de mettre sa faculté à disposition pour aider son prochain du mieux qu'il le peut et cela gratuitement car il n'est qu'un intermédiaire entre les bons Esprits qui apportent de l'aide gratuitement à tous ceux qui en ont besoin : le médium ne peut vendre ce qui lui a été donné gratuitement.

Références :

Nous vous renvoyons vers le 3ème ouvrage de la codification **L'Evangile Selon le Spiritisme d'Allan Kardec** (CHAPITRE XXVIII RECUEIL DE PRIERES SPIRITES, V Pour les malades) où vous pourrez lire à la fin une prière à faire par le malade lui-même (item 78) et une prière à faire pour le malade (item 79). Nous recopions juste ici la préface (item 77) faite par Allan Kardec qui est très explicite et un excellent résumé de tout ce que nous avons expliqué auparavant dans cette page :

77. PREFACE. Les maladies font partie des épreuves et des vicissitudes de la vie terrestre ; elles sont inhérentes à la grossièreté de notre nature matérielle et à l'infériorité du monde que nous habitons. Les passions et les excès de tous genres sèment en nous des germes malsains souvent héréditaires. Dans les mondes plus avancés physiquement ou moralement, l'organisme humain, plus épuré et moins matériel, n'est pas sujet aux mêmes infirmités, et le corps n'est pas miné sourdement par le ravage des passions. Il faut donc se résigner à subir les conséquences du milieu où nous place notre infériorité, jusqu'à ce nous ayons mérité d'en changer. Cela ne doit pas nous empêcher, en attendant, de faire ce qui dépend de nous pour améliorer notre position actuelle ; mais si, malgré nos efforts, nous n'y pouvons parvenir, le Spiritisme nous apprend à supporter avec résignation nos maux passagers.

Si Dieu n'avait pas voulu que les souffrances corporelles fussent dissipées ou adoucies dans certains cas, il n'aurait pas mis des moyens curatifs à notre disposition. Sa prévoyante sollicitude à cet égard, d'accord en cela avec l'instinct de conservation, indique qu'il est de notre devoir de les rechercher et de les appliquer.

A côté de la médication ordinaire, élaborée par la science, le magnétisme nous a fait connaître la puissance de l'action fluïdique ; puis le Spiritisme est venu nous révéler une autre force dans la médiumnité guérissante et l'influence de la prière.

Important :

- Nous faisons ce travail d'aide gratuitement, car cela est l'œuvre des Esprits. A aucun moment il ne vous sera demandé quoique ce soit.
- Vous devez toujours continuer à consulter un médecin et suivre son traitement. Il est le seul habilité à vous suivre médicalement parlant et nous ne faisons donc aucun diagnostic car cela n'est pas dans nos compétences. Sans un suivi médical déjà existant, nous ne pourrions pas prendre votre demande en considération. Le médecin permettra de faire le bilan de votre santé et de suivre votre évolution tant psychologique que physique.
- Le groupe n'effectuera spontanément aucune relance ou rappel, car vous êtes les demandeurs et il vous appartient de nous tenir informés ou pas de l'évolution de santé de la personne concernée. Nous ne recrutons pas d'adepte, nous ne faisons pas de prosélytisme, toute demande doit donc émaner de votre part. Sans nouvelles de votre part, nous cesserons tout simplement les prières dans nos réunions de prière d'assistance. Nous rappelons que nous ne demandons rien en échange, pas même un merci dans le cadre d'une issue favorable. Si vous devez adresser des remerciements, vous pouvez le faire auprès du Créateur avant toute chose car sans lui rien ne peut arriver.